

« Hein... commint qu'i' feont, biloute ! »

L'Entente de Wattrelos



« Il est dans la nature des rumeurs d'enfler telle la pâte à pain soulevée par la levure ». Cette citation de l'académicien français Erik Orsenna, « Coulon Futé » se la ressasse souvent.

Confronté à de nombreux témoignages illustrant différentes facettes avantageuses de la pratique aillée française, ce dernier a cependant souhaité en avoir le cœur net. Rencontre en terrain Ch'ti.



Distante de 14 km de Lille, de 17 de Courtrai et de 19 de Tournai, Wattrelos, située sur la frontière belge, est une commune française de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. Ses habitants, les Wattrelosiens, sont surnommés en Ch'ti « les copés in deux » car cette entité du Nord, partagée entre deux cantons administratifs de Roubaix, a recensé des maisons aux portes coupées en deux latéralement à l'instar de ce qui se pratique pour les étables et écuries. « Coulon Futé » y a rencontré Marcel Demulder.





Des raisons et un jargon ailé à comprendre !



Avant d'entrer dans le vif du sujet, quelques précisions s'imposent.

Intrigué par l'organisation de « *L'Entente de Wattrelos* », une centenaire ailée depuis 2009, « Coulon Futé » souhaitait de prime abord comprendre les raisons du coût des frais de port qu'elle pratique car ce dernier s'avère peu élevé comparé aux montants repris dans les tarifs belges. Il souhaitait par la même occasion découvrir, si possible, quelques idées novatrices dans ce domaine pour les répercuter de l'autre côté de la frontière.

Dès les premiers échanges de la discussion à bâtons rompus, un temps d'adaptation s'est avéré indispensable pour comprendre certaines expressions du jargon ailé français telles que « dépôt », « bec » signifiant respectivement société, pigeon... Précisons enfin que l'intitulé du dépôt de Wattrelos, fort de +/- 42 membres, reprend le terme « entente ». Ce dernier ne fait nullement allusion à la notion de groupement couramment usitée en Belgique, symbolise en réalité un rassemblement de personnes partageant une même activité.

Le water-polo avant le plongeon ailé

La surprise est de taille à l'annonce des 65 bougies nécessaires pour garnir le gâteau d'anniversaire de Marcel Demulder, tant cet ancien adepte du water-polo de haut niveau et ancien membre du Comité national français de cette discipline en impose toujours par sa morphologie, par sa taille du même acabit que son franc parler.

Partisan convaincu du dialogue, défenseur acharné du rôle nécessaire de la démocratie dans toute prise de décision, la Wattrelosien compte trente années de pratique dans différents comités colombophiles. Il préside, outre le dépôt wattrelosien depuis 1983, l'« *Association des Demi-Fonds de Lille* », occupe le fauteuil de vice-président du **CALC** (Club des Amis des Longs Cours).



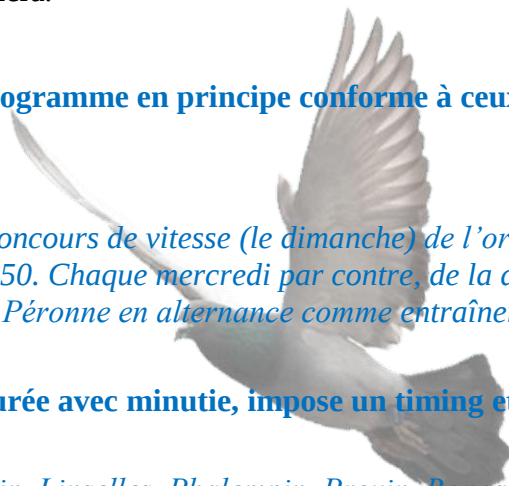
Marcel Demulder n'a esquivé aucune des questions posées. Ses réponses avaient le mérite d'être claires, précises, concises et directes. Chaque « visiteur » appréciera.

« Coulon Futé » : Le dépôt wattrelosien possède un programme en principe conforme à ceux arrêtés par des sociétés belges...

Marcel Demulder : « Effectivement. Il programme des concours de vitesse (le dimanche) de l'ordre de 190 km et de demi-fond (le samedi) ne dépassant pas le cap des 350. Chaque mercredi par contre, de la dernière semaine d'avril jusqu'en fin juillet, il propose des Albert et Péronne en alternance comme entraînements. »

L'organisation d'un concours est certainement structurée avec minutie, impose un timing et des règles à respecter...

« En fait, les dépôts d'Ascq, Comines, Flers, Houplin, Linselles, Phalempin, Provin, Roneq, Seclin, Tourcoing et Wattrelos ont comme point commun de constituer l'« Association des Deux Cantons » opérationnelle en vitesse et dont la zone de participation s'étend sur +/- 30 km en largeur comme en



profondeur. Le samedi, au terme des différentes mises en loges, le dépôt mandaté, avec deux camions appartenant aux « Associations des Deux Cantons et des Demi-Fonds », assure le ramassage des paniers

pour les mener au lieu de centralisation de Seclin et les charger dans le véhicule, propriété également des « Associations des Deux Cantons et des Demi-Fonds », qui gagnera le lieu de lâcher programmé. Trois navettes au maximum (une pour quatre dépôts en principe) contraintes à respecter un horaire précis concocté en début d'année sont nécessaires, requièrent la présence de quatre hommes au maximum. Au retour des paniers vides, la dite société de garde se charge de les décharger du camion, de les reconduire dans leurs dépôts respectifs.

Sur un exercice de vitesse, chaque dépôt est au maximum deux fois de garde.

Une procédure similaire est d'application en demi-fond avec quelques amendements causés par l'augmentation de la zone de participation et par le simple fait que certains dépôts ne sont pas opérationnels dans cette spécificité.

CONCOURS DE VITESSE DE L'ASSOCIATION DES 2 CANTONS				
AVRIL Concours				
Concours	Mise en loge	Lieu de lâcher	Catégorie	
Di 06 avril	Sa 05 av ril	ALBERT	V Y F	
Di 13 avril	Sa 12 avril	ROYE	V Y F	
Di 20 avril	Sa 19 avril	ECOUEN	V Y F	
Di 27 avril	Sa 26 avril	ECOUEN	V Y F	
AVRIL Dressages				
Dressages	Mise en loge	Lieu de lâcher	Catégorie	
Me 23 avril	Ma 22 avril	ALBERT	Toutes	
Me 30 avril	Ma 29 avril	PERONNE	Toutes	
MAI Concours				
Concours	Mise en loge	Lieu de lâcher	Catégorie	
Di 04 mai	Sa 03 mai	sur doublage FONTENAY (demi-Fond)	V Y F	
Di 11 mai	Sa 10 mai	PONTOISE	V Y F	
Di 18 mai	Sa 17 mai	sur doublage FONTENAY (demi-Fond)	V Y F	
Di 25 mai	Sa 24 mai	ECOUEN	V Y F J	
MAI Dressages				
Dressages	Mise en loge	Lieu de lâcher	Catégorie	
Me 07 mai	Ma 06 mai	ALBERT	Toutes	
Me 14 mai	Ma 13 mai	PERONNE	Toutes	
Me 21 mai	Ma 20 mai	ALBERT	Toutes	
Me 28 mai	Ma 27 mai	PERONNE	Toutes	
JUIN Concours				
Concours	Mise en loge	Lieu de lâcher	Catégorie	
Di 01 juin	Sa 31 mai	ECOUEN	V Y F J	
Di 08 juin	Sa 07 juin	PONTOISE	V Y F J	
Di 15 juin	Sa 14 juin	ECOUEN	V Y F J	
Di 22 juin	Sa 21 juin	ECOUEN	V Y F J	
Di 29 juin	Sa 28 juin	PONTOISE	V F J	

Le respect des engagements est fondamental. Ainsi, si un dépôt ne peut pas exécuter sa garde, il est contraint de trouver un remplaçant. En cas de remplacement non assuré, le ramassage des pigeons de ce dépôt n'est pas effectué la semaine suivante. Ce procédé peut en quelque sorte être interprété comme une sanction disciplinaire. »

CONCOURS DE VITESSE DE L'ASSOCIATION DES 2 CANTONS				
JUIN		Dressages		
Dressages	Mise en loge	Lieu de lâcher	Catégorie	
Me 04 juin	Ma 03 Juin	ALBERT	Toutes	
Me 11 juin	Ma 10 juin	PERONNE	Toutes	
Me 18 juin	Ma 17 juin	ALBERT	Toutes	
Me 25 juin	Ma 24 juin	PERONNE	Toutes	
JUILLET		Concours		
Concours	Mise en loge	Lieu de lâcher	Catégorie	
Di 06 juillet		PAS DE CONCOURS 2 CANTONS		
Di 13 juillet	Sa 12 juillet	sur doublage FONTENAY (demi-fond)	V F J	
Di 20 juillet	Sa 19 juillet	ECOUEN	V F J	
Di 27 juillet	Sa 26 juillet	ECOUEN	V F J	
JUILLET		Dressages		
Dressages	Mise en loge	Lieu de lâcher	Catégorie	
Me 02 juillet	Ma 1er juillet	ALBERT	Toutes	
Me 09 juillet	Ma 08 juillet	PERONNE	Toutes	
Me 16 juillet	Ma 15 juillet	ALBERT	Toutes	
Me 23 juillet	Ma 22 juillet	PERONNE	Toutes	
Me 30 juillet	Ma 29 juillet	ALBERT	Toutes	
AOÛT		Concours		
Concours	Mise en loge	Lieu de lâcher	Catégorie	
Di 03 août	Sa 02 août	ECOUEN	V F J	
Di 10 août	Sa 09 août	sur doublage FONTENAY (demi-fond)	V F J	
Di 17 août	Sa 16 août	ROYE	V F J	
Sa 23 août	Ve 22 août	ROYE	V F J	
Sa 30 août	Ve 29 août	ST JUST EN CHAUSSEE	V F J	
Annulation des entraînements :				
Les amateurs seront prévenus le mardi avant midi (répondeur et Internet M. THULLIER)				
Concours remis au lendemain :				
Le lâcher sera effectué, si le temps le permet, pour que les pigeons rentrent dans la mesure du possible, après 12 heures au point AVANT.				

Et le transport... comment est-il conçu ?

« Les « Associations des Deux Cantons et des Demi-Fonds » possèdent un camion capable de contenir 5000 pigeons et deux véhicules avec remorques



dont la capacité de transport de chacun s'élève cette fois à +/- 2700 pigeons. Le charroi est adapté aux circonstances. Chaque convoi est assuré par un chauffeur accompagné d'un convoyeur. Chaque année, le matériel passe un contrôle technique. Tous les véhicules sont soumis, pour agrégation et autorisation de transport, à une visite d'un organisme étranger à la fédération chargé de constater s'ils répondent aux conditions requises pour assurer le bien-être des pigeons dans un convoi de qualité.

Vues de l'extérieur et de l'intérieur du bâtiment mis gracieusement à la disposition de la société par la mairie à titre de subvention

Les chauffeurs et les convoyeurs sont munis d'une autorisation gratuite, également délivrée par une association gérant le bien-être animal, les autorisant à convoier ou à soigner des animaux vivants.

Contrairement à ce qui se passe ailleurs, la fédération française n'émet pas la moindre consigne relative au transport (hauteur des paniers empilés, aération...), tout est cependant fait pour le bien-être du pigeon. Lorsqu'un camion rencontre un quelconque problème technique, les connaissances mécaniques des membres de l'association tombent à point pour le remettre en état.

Des paniers en osier aux dimensions

différentes de celles auparavant pratiquées en Belgique, sont préférés pour leur confort à leurs homologues en plastic. Wattrelos en possède 70. La paille est également préférée aux copeaux. A titre indicatif, un membre wattrelosien la récolte pour son dépôt chez un fermier voisin.

A chaque retour, les paniers utilisés sont vidés, nettoyés, préparés et régulièrement désinfectés en vue d'un prochain emploi. Ils arborent deux couleurs différentes, du bleu réservé exclusivement aux jeunes, de l'orange aux vieux et juniors. Des parties distinctes sont cependant coloriées pour codifier leur provenance.

Malgré le péage conséquent, les autoroutes sont utilisées pour épargner les camions en leur faisant éviter les casse-vitesse, les ronds-points des routes secondaires qui mettent la mécanique à rude épreuve. Pendant tout le transport, les pigeons sont hydratés grâce à un système d'abreuvoirs partiellement fermés empêchant les « vagues d'eau » de s'échapper suite aux différentes trajectoires empruntées par le camion. »



Un lâcher de qualité représente certainement à vos yeux un objectif prioritaire...



L'intérieur d'un panier.

« Qui oserait penser différemment ? En fait, dans notre groupement, une personne est responsable de la météo. Elle « surfe » sur différents sites pour relever des informations météorologiques concernant les villes situées sur la ligne de vol théoriquement empruntée par le pigeon. Cette personne est habilitée à donner le feu vert. Par contre, en cas de litige éventuel ou de problème quelconque, une concertation a lieu entre les différents responsables des dépôts. Je donne ensuite, en tant que président, l'ordre d'appliquer la décision prise. L'heure du lâcher apparaît sur différents sites internet, aucun recours à un télétexte payant comme chez vous.

Nos chauffeurs et convoyeurs reçoivent également pour mission de nettoyer le site après les lâchers effectués car nous libérons d'abord les vieux et juniors, les jeunes ensuite quinze minutes plus tard. Ces derniers ne peuvent donc pas être doublés dans une autre catégorie.

J'ai été à plusieurs reprises témoin du fait que des convoyeurs, principalement des étrangers, ne nettoient pas le site de lâcher. Il ne faut chercher plus loin les justifications des refus promulgués à juste titre concernant certains lieux de lâcher. »



Les paniers sont désinfectés régulièrement, puis aérés.

Vos prix pratiqués défient toute concurrence...

« La licence revient à l'amateur à 25 € (en Belgique : 20 €), le prix de la bague à 0,50 € (en Belgique : 0,80 €), les feuilles internes à l'association (« feuilles de jeu ») à 0,15 €, le résultat papier classé par quatre à 0,25 €. En vitesse, il est demandé 0,50 € (en Belgique : +/- 0,75 €) du bec, en demi-fond 0,65 € (en Belgique : +/- 1,15 €), pour un entraînement de semaine 0,30 € (en Belgique : +/- 0,75 €). »



... comment l'expliquer ?

« *L'explication se résume en une simple règle d'or, celle d'une organisation totalement basée sur le bénévolat. En tout premier lieu, nous ne pouvons pas concevoir par exemple de "rétribuer" un metteur en loges ne fût-ce que 10 €, ce qui ne nous empêche pas de le soigner (boissons, frites,...) car nous avons la chance de disposer d'un personnel dont la mentalité cultive le bénévolat, le trouve tout à fait normal dans la présente conjoncture où l'argent est devenu le centre exclusif des discussions.*



En réalité, nous nous sommes construits petit à petit, avons répondu et répondons toujours à tous les critères administratifs exigés. Notre matériel est notre propriété.

Ensuite, si nous organisons assez fréquemment des petits repas à des prix qui ne saignent pas les gens pendant lesquels une tombola est rarement plébiscitée, la buvette fonctionne par

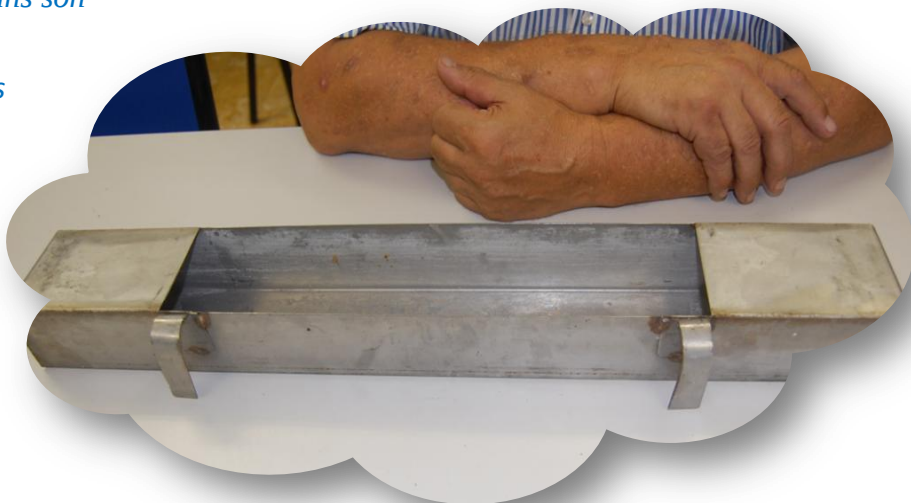
intermittence. Le mercredi, en soirée, nous ouvrons notre siège, ce qui permet aux amis colombophiles de venir discuter le coup amicalement.

Ensuite encore, nous réduisons au maximum la rubrique des dépenses : les réparations du matériel comme je l'ai dit auparavant sont effectuées en interne, la paille des paniers procurée également en interne...

La mairie, en nous hébergeant gratuitement à titre de subvention (eau, électricité...), nous évite par ailleurs certains frais de fonctionnement.

Enfin, nous proposons en novembre, dans le cadre de notre remise de prix, un buffet où 150 amis se donnent rendez-vous. Plus de 5000 € en électroménager grâce aux sponsors trouvés y sont offerts (un prix minimum garanti pour chaque amateur), aucune enveloppe contenant de l'argent n'y est distribuée. Bref, on se débrouille pour vivre chaque campagne en toute quiétude financière en connaissant et disposant notamment, avant son entame, du budget de l'année suivante dans son intégralité...

En résumé, les prix des mises obligatoires sont possibles à ce bas niveau grâce au bénévolat consistant à offrir quelques heures à une passion partagée par d'autres. Cela, nous l'avons bien compris ! La mentalité de la région des corons me semble assez différente de la belge. »



Les fameux abreuvoirs made in CALC

Des amateurs belges, des frontaliers principalement, fréquentent vos mises en loges...

«Oui, c'est le cas. Les hautes instances lilloises les autorisent à participer aux entraînements. Ces frontaliers les fréquentent pour deux raisons : les prix attractifs et l'ambiance conviviale qui y règne. »

Un partenariat plus pointu est-il envisageable de votre part dans un avenir relativement proche avec les colombophiles frontaliers belges ?

« Notre but est de continuer notre chemin avec notre organisation qui tient la route. Mais à l'heure où l'on parle de l'Europe, pourquoi pas ? Dans notre région, on évoque des accords de l'Eurométropole « Lille-Kortrijk-Tournai ». Pourquoi ne pas les étendre au sport ailé ? Je regrette, malgré plusieurs demandes, de ne pas disposer de convention permettant une libre circulation des colombophiles. L'arrêt Bosman existe certes depuis près de vingt ans, mais se résume en une décision de la Cour de justice des Communautés européennes relative au sport professionnel. Le sport ailé n'en relève pas. Une convention permettant aux organisateurs de concours d'accepter des amateurs de l'autre côté d'une frontière moyennant une distance maximale de cette dernière (+/- 10 km) pourrait être envisageable. Les fédérations belge et française devraient étudier ce point. Je suis cependant conscient que le problème est plus délicat en Belgique qu'en France car votre pays dispose davantage de kilomètres frontaliers avec la France, le Grand-Duché de Luxembourg, les Pays-Bas, l'Allemagne... Les risques d'exode d'amateurs sont, à mon avis, plus élevés sur le territoire belge. »

TOURS DE SERVICES DES SOCIÉTÉS SAISON 2014					
VITESSE		SOCIÉTÉS	DEMI-FOND	SOCIÉTÉS	
ALBERT	Sa 05 Lu 09/4	ASCQ		NEANT	
ROYE	Sa 12 Lu 14/4	PROVIN		NEANT	
ECOUEEN	Sa 19 Lu 21/4	FLERS		NEANT	
ECOUEEN	Sa 26 Lu 28/4	SECLIN		NEANT	
FONTENAY	Sa 03 Lu 05/5	PHALEMPIN	FONTENAY	Sa 03 Lu 05/5	Gondécourt
	(1 nuit panier)		(1 nuit panier)		
PONTOISE	Sa 10 Lu 12/5	LINSELLES	Chateaudun	Ve 09 Lu 12/5	PHALEMPIN
FONTENAY	Sa 17 Lu 19/5	TOURCOING	FONTENAY	Sa 17 Lu 19/5	COMINES
	(1 nuit panier)		(1 nuit panier)		
ECOUEEN	Sa 24 Lu 26/5	RONCQ		NEANT	
ECOUEEN	Sa 31/5 Lu 02/6	HOULPIN	Chateaudun	Ve 30/5 Lu 02/6	WATTRELOS
PONTOISE	Sa 07 Lu 09/6	ASCQ	LA FERTE	Ve 06 Lu 09/6	PROVIN
ECOUEEN	Sa 14 Lu 16/6	FLERS	FONTENAY	Ve 13 Lu 16/6	SECLIN
ECOUEEN	Sa 21 Lu 23/6	PHALEMPIN	Chateaudun	Ve 20 Lu 23/6	Gondécourt
PONTOISE	Sa 28 Lu 30/6	LINSELLES	BLOIS	Ve 27 Lu 30/6	HOULPIN
FONTENAY	Sa 12 Ma 15/7	TOURCOING	FONTENAY	Sa 12 Ma 15/7	COMINES
	(1 nuit panier)		(1 nuit panier)		
ECOUEEN	Sa 19 Lu 21/7	RONCQ		NEANT	
ECOUEEN	Sa 26 Lu 28/7	HOULPIN	Chateaudun	Ve 25 Lu 28/7	WATTRELOS
ECOUEEN	Sa 02 Lu 04/8	LINSELLES		NEANT	
FONTENAY	Sa 09 Lu 11/8	FLERS	FONTENAY	Sa 09 Lu 11/8	WATTRELOS
	(1 nuit panier)		(1 nuit panier)		
ROYE	Sa 16 Lu 18/8	PROVIN		NEANT	
ROYE	Ve 22 Lu 24/8	COMINES		NEANT	
ST JUST	Ve 29 Lu 31/8	SECLIN		NEANT	

Chargement des camions :
Présence des personnes de service le Vendredi ou Samedi à 20 H 30 à SECLIN
Pour les 4 concours sur Fontenay sur Eure à 1 nuit de panier : Présence à 18 H 00

Déchargement des Camions :
Présence des personnes de service le lundi à 18 H 15 à SECLIN sauf :
Le Lundi 14 Juillet -----> déchargement des camions reporté au Mardi 15 Juillet

Rappel :
Toute société qui ne pourrait pas assurer son tour de service est priée de se faire remplacer par une autre société et de prévenir Eugène POORTEMAN au 06.49.89.79.16



Voici 2 des 3 camions qui appartiennent aux « Associations des Deux Cantons et des Demi-Fonds ».

HEURES DES LACHERS - RESULTATS -	
HEURES DES LACHERS VITESSE "2 CANTONS" - DEMI-FOND "A.D.F. SUR :	
" LES ANNONCES DE MICHEL " :	
Téléphone :	03.62.10.28.96
Internet :	www.sitego.fr/michel-thullier/
HEURES DES LACHERS A.L.C./C.A.L.C SUR :	
" Site de Jean-Luc LAMBERT "	
Internet :	www.a-i-f.sitego.fr
RESULTATS VITESSE "2 CANTONS" - DEMI-FOND "A.D.F." SUR :	
"Site de Bernard FEYS"	www.les2cantons-ladf.asso-web.com
RESULTATS A.L.C./C.A.L.C. SUR :	
Jean-Daniel LETHET :	Internet : www.pigeonsweb.com
RECLAMATIONS RESULTATS VITESSE "2 CANTONS" et DEMI-FOND "A.D.F. à :	
Damien CAUCHETEU : Tél. 06.80.73.38.58	damien.caucheteux@nornet.fr
INFORMATIONS GENERALES GROUPEMENT - A.D.F. - DEUX CANTONS :	
B. FEYS	Site Internet www.les2cantons-ladf.asso-web.com